

APPEL A PROJET

14^{ème} RENDEZ-VOUS DU CARNET DE VOYAGE

PRIX DU CARNET DE VOYAGE NUMERIQUE

A l'occasion du 14^e Rendez-vous du Carnet de Voyage de Clermont Ferrand les 15, 16 et 17 novembre 2013, l'association Il Faut Aller Voir et VIDEOFORMES, festival d'art vidéo et cultures numériques décerneront le « Prix du Carnet de Voyage numérique ».

Le « Prix du Carnet de Voyage Numérique », mis en place par l'association « Il Faut Aller Voir », organisatrice du Rendez-vous du Carnet de Voyage, et le festival VIDEOFORMES récompense le ou les auteurs d'un carnet de voyage numérique, pour la qualité de sa réalisation.

• REGLEMENT DU CONCOURS

1- Thématiques

Les réalisations présentées dans le cadre de ce concours doivent être liées à la découverte d'un territoire dans le temps et dans l'espace, que celui-ci soit personnel ou géographique (France et pays étrangers). Le carnet de voyage doit être une création originale, personnelle et authentique. Les créations peuvent être présentées en langue française ou anglaise.

2- Supports et critères de sélection

Le « Prix du carnet de voyage Numérique » récompensera une création qui se présentera sous cette forme :

- **Un carnet de voyage vidéo (durée maximum de 5 minutes, générique compris),**
- **Un vlog,**
- **Un site interactif.**

Les réalisations présentées seront jugées selon les critères suivants :

- La créativité et l'originalité,
- La qualité visuelle et technique,
- L'optimisation des outils numériques (tablettes numériques, consoles, etc.),
- L'incitation au voyage.

Le candidat devra témoigner d'une **réelle démarche artistique**.

Tout candidat participant au concours accepte que sa réalisation soit présentée et diffusée à titre gracieux par le Rendez-vous du Carnet de Voyage et par ses partenaires, pendant et après la manifestation et ne peut donc réclamer aucun droit concernant ses œuvres.

3- La sélection

Le jury est composé de membres de l'association « Il Faut Aller Voir », de membres de VIDEOFORMES, et d'une ou deux personnalités extérieures (artiste en résidence, développeur de site Internet, etc.).

4- Conditions de participation

La sélection s'effectue d'après les candidatures déposées par le biais du formulaire à télécharger sur le site du Rendez-vous : <http://www.rendezvous-carnetdevoyage.com>, à remplir et à renvoyer avec votre projet à l'adresse mail suivante :

rendezvous.carnetdevoyage@gmail.com

La date limite d'inscription est fixée au **30 septembre 2013**. Toute réalisation non parvenue avant cette date ne pourra être prise en compte.

5 - Prix et diffusion

Le prix sera remis lors du Rendez-vous du carnet de Voyage au centre des congrès de Polydôme à Clermont-Ferrand le vendredi 15 novembre 2013. Le lauréat du prix sera invité par l'association « Il Faut Aller Voir » à assister à cette remise des prix. Une nuit d'hôtel et un aller/retour sur la base d'un billet SNCF de seconde classe seront pris en charge.

Le lauréat disposera d'un stand durant la manifestation pour présenter son projet. Il sera présent sur ce stand pour rencontrer le public et échanger autour de sa création.

Le lauréat sera également convié à une rencontre-débat avec le public autour du numérique, animé par un membre de VIDEOFORMES. Les dates et horaires seront spécifiés au mois d'octobre.

L'association Il Faut Aller Voir et VIDEOFORMES s'engagent à créer un lien vers la création lauréate via leur site Internet.

La participation au concours implique l'acceptation de ce présent règlement.